

## Le Naturaliste canadien



# Il est temps de passer le témoin

Michel Crête

Volume 140, numéro 2, été 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1036496ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1036496ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

La Société Provancher d'histoire naturelle du Canada

### ISSN

0028-0798 (imprimé)

1929-3208 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Crête, M. (2016). Il est temps de passer le témoin. *Le Naturaliste canadien*, 140(2), 3–4. <https://doi.org/10.7202/1036496ar>



## Il est temps de passer le témoin

J'ai toujours aimé le sport – *mens sana in corpore sano* – et c'est pourquoi j'utilise une image provenant de la course à relais pour vous annoncer que je cède la direction du *Naturaliste canadien* à quelqu'un d'autre.

Quand j'ai quitté le milieu du travail, à la fin de 2005, j'ai été immédiatement approché pour devenir rédacteur en chef de la revue. Après m'être familiarisé avec le fonctionnement du *Naturaliste canadien* pendant un numéro, j'ai accepté et j'en suis devenu le rédacteur en décembre 2006. Auparavant, j'avais agi comme rédacteur adjoint pour une revue spécialisée en gestion de la faune et comme rédacteur *ad hoc* pour un numéro spécial de la revue *Écoscience*, sans compter que j'avais eu l'occasion de discuter souvent avec Serge Payette, alors rédacteur en chef de cette revue. C'est dire que je savais à quoi m'attendre et, notamment, que je devrais occuper ce poste pendant une période assez longue pour offrir de la stabilité, tout en sachant me retirer au bon moment pour renouveler la direction. J'ai donc accepté de m'occuper de la production du *Naturaliste canadien* pour un premier mandat de 4 ans, avec l'idée de le prolonger de 4 autres années si j'y prenais encore plaisir et si la Société Provancher était satisfaite de mon travail : je le fis sans hésiter. Il y a 3 ans environ, je me suis mis à la tâche de trouver un remplaçant, et après quelques consultations, j'ai déniché une jeune chercheuse, très intéressée par l'édition scientifique, prête à prendre la relève à condition que je lui accorde 2 années supplémentaires pour qu'elle libère du temps personnel afin de s'acquitter de cette tâche. Je serai donc demeuré en poste près de 10 ans, et maintenant il est temps de passer le témoin.

Lorsque j'ai pris la direction de la revue, j'ai voulu appliquer un principe que m'avaient enseigné mes parents : tout ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait. Ainsi, je désirais que la revue publie des articles de qualité même si le sujet pouvait être modeste à l'occasion. Pour ce faire, je souhaitais que dorénavant tous les manuscrits fassent l'objet d'une évaluation par les pairs. Lors de la transition, j'avais noté que M. Desmartis, que j'ai remplacé et qui avait relancé *Le Naturaliste canadien*, en 1994, avec un collaborateur, avait l'habitude de solliciter des auteurs directement ou par l'intermédiaire des membres de ce qui est maintenant le bureau de direction. Je trouvais que cette façon de faire créait trop de proximité avec les auteurs alors que je désirais prendre mes distances pour avoir les coudées franches dans le cas où un manuscrit s'avérerait inacceptable. J'ai fait le pari qu'en augmentant la qualité de la revue, il en serait de même pour sa réputation de sorte que les auteurs continueraient à soumettre des manuscrits, voire en plus grand nombre. Ce fut le cas durant les premières années.

Au début, la révision des manuscrits par les pairs a pris une forme hybride : un membre du bureau de direction, ou un autre expert si le bureau n'en comptait aucun, évaluait chaque manuscrit alors que je les examinai également très attentivement de mon côté. Plus récemment, nous avons formé une équipe éditoriale, distincte du bureau de direction, comptant des rédacteurs adjoints dont l'expertise couvre la majorité des sujets traités dans nos pages. Les manuscrits sont donc évalués, depuis quelque temps, par 2 experts, à l'image de ce que font les autres revues scientifiques.

Le rédacteur de la revue fait partie d'office de son bureau de direction, un organisme-conseil comptant entre 6 et 8 personnes de divers horizons qui partagent un grand intérêt pour la revue. Ma présence au sein de l'équipe de direction de la revue a coïncidé avec une période d'évolution rapide de la diffusion scientifique causée par les nouvelles technologies. Dans ce contexte, le bureau de direction est venu à la conclusion qu'il fallait dorénavant rendre *Le Naturaliste canadien* également disponible en ligne. Après avoir envisagé quelques scénarios, dans le cadre de budgets de production très serrés, l'adhésion à la plateforme de diffusion du consortium universitaire Érudit s'est avérée la solution idéale pour notre revue. En effet, la mise en ligne n'ajouterait aucune dépense à la production, voire générerait de

petits profits tirés des abonnements. J'ai donc entrepris des démarches pour convaincre Érudit que notre revue méritait sa place parmi les « revues savantes » que le consortium diffusait, finalement avec succès. Nos numéros sont maintenant publiés en ligne sur la plateforme Érudit depuis mai 2012. Il s'agit d'une réalisation majeure pour la revue puisqu'elle assure son rayonnement international alors que les experts d'Érudit défendent ses intérêts auprès des gouvernements et des institutions d'enseignement pour garantir des revenus stables en cette ère de libre accès aux articles scientifiques.

Je passe donc le témoin avec la conviction d'avoir contribué à faire évoluer la revue dans la bonne direction pour assurer sa pérennité. Cependant, des difficultés persistent. Les coûts de production de la revue, qui sont modestes compte tenu de tout le bénévolat impliqué dans cette activité, sont défrayés par la Société Provancher, par l'intermédiaire des frais d'adhésion de ses membres. La Société Provancher, un organisme à but non lucratif œuvrant dans le domaine de la conservation des milieux naturels, peine à renouveler ses effectifs qui ont eu tendance à diminuer au fil des ans. Elle met actuellement en œuvre un plan de redressement, mais la survie économique de la revue dépendra de la capacité de la Société à attirer une relève. L'autre nuage qui plane au-dessus de la revue concerne les auteurs. Depuis 2010, le nombre de manuscrits reçus a eu tendance à diminuer. Les raisons de cette baisse ne sont pas claires et vraisemblablement multiples : moins de fonctionnaires disponibles comme auteurs, contrôle gouvernemental plus serré de l'information, diminution du nombre de naturalistes, compétition des revues anglophones ? Pour contrer cette tendance, nous avons commencé à produire des numéros réguliers thématiques, avec l'aide indispensable de rédacteurs *ad hoc* : celui que vous avez entre les mains représente le second de cette nature. La survie du *Naturaliste canadien* dépendra donc aussi de la volonté de nos auteurs – des naturalistes chevronnés et des scientifiques – de continuer à publier en français dans nos pages.

En terminant, je désire remercier et souhaiter bonne chance à Denise Tousignant, qui a accepté de prendre la relève. Je remercie également les membres du bureau de direction, actuels et passés, qui m'ont assisté durant toutes ces années ainsi que les membres du conseil d'administration de la Société, qui m'ont toujours accordé leur confiance.

Michel Crête